

## Changement de date pour la proclamation des lauréats des Fourchettes d'Or

**Date :** 22 mars 2016

Chaque année, la confrérie des Gastronomes du Puy-de-Dôme décerne ses «**Fourchettes d'Or**» aux professionnels les plus talentueux du département du Puy-de-Dôme.

Ce prix a pour but de mettre en valeur, selon un cahier des charges très précis et extrêmement rigoureux les professionnels des produits de bouche (restaurateurs, producteurs, commerçants, artisans...) mais aussi les différents savoir-faire français, auvergnat et tout particulièrement ceux du département du Puy-de-Dôme.

Ce prix est régi par un règlement et est placé sous l'autorité des organes de gestion de l'Ordre de la Confrérie des Gastronomes du Puy-de-Dôme. Ce prix est remis aux professionnels à l'occasion du chapitre annuel de la confrérie.

La confrérie a décidé d'organiser son chapitre annuel à date fixe, lors de la Fête de la Gastronomie, qui se déroule chaque dernier week-end du mois de septembre. Les modalités seront communiquées ultérieurement par la confrérie.

– [Télécharger la liste des lauréats des Fourchettes d'Or 2015](#)

- [Partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Pinterest\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquer pour partager sur Tumblr\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
-